

Contrat de quartier durable 'Jacquet'
Duurzaam wijkcontract 'Jacquet'
Commission de quartier n°2 – Wijkcommissie n.2.
Procès-verbal – Notulen

04.05.2021

La deuxième commission de quartier du contrat de quartier durable (CQD) 'Jacquet' se déroule le mardi 04 mai 2021 à 18h. En raison de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, l'ensemble de la réunion se déroule en visioconférence. Voici la liste des participants et de leurs rôles respectifs :

Khalil AOUASTI (Président - <i>1^{er} Echevin</i>)	Gaspard SCHMITT (Réseau Habitat)
Julien RAUDE (Vice-président - <i>chef de projet</i>)	Félicien DUFOOR (Réseau Habitat – <i>suppléant</i>)
Anne TYSSAEN (commune - <i>suppléante</i>)	Dirk LAGAST (CPAS)
Véronique LEFRANCQ (commune - <i>suppléante</i>)	Gilles LENAERTS (Mission Locale)
Aurélie MISPELTER (commune - <i>suppléante</i>)	Elodie CUGNON (région de Bruxelles-Capitale)
Moulay Brahim EL KAF (commune - <i>suppléant</i>)	Cindy VANDEWEYER (VGC)
Zinev AZMANI MATAR (commune - <i>suppléante</i>)	Lies VAN OVERSCHEE (VGC)
Hubert DEMAN (habitant)	Antoine CRAHAY (CityTools)
Martin LENG (habitant)	Romain BALZA (CityTools)
Catherine DEPREZ (habitante)	Laila EL MAKHOKHI (CityTools)
Benjamin WERY (habitant)	Cyrille DELVAUX (BRAT)
Rozina SPINNOY (habitante)	Natacha WYNS (commune de Koekelberg – <i>observatrice</i>)
Krishna DE SCHUTTER (habitant – <i>suppléant</i>)	Luc DEMIL (commune de Koekelberg – <i>observateur</i>)
Tatiana RUMIANTSEVA (association)	Carlo OBINU (commune de Molenbeek – <i>observateur</i>)
Dieter TRUYEN (association)	Anna BOUTEILLER (région de Bruxelles-Capitale – <i>observatrice</i>)
Véronique CAPELLE (association – <i>suppléante</i>)	

Monsieur Aouasti débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants pour cette deuxième commission de quartier du contrat de quartier durable 'Jacquet'.

Il commence par demander aux membres si des remarques sont à formuler sur le PV de la première commission de quartier. Madame Tyssaen prend alors la parole et évoque certains problèmes de mobilité au sein du quartier Jacquet. Ces remarques ne concernant pas l'approbation du PV, monsieur Aouasti lui indique que la suite de la réunion permettra de revenir sur ce point. Aucune autre remarque n'est formulée par rapport au PV, il est donc approuvé.

Monsieur Aouasti cède donc la parole au bureau d'études CityTools pour la présentation diagnostic. Il précise également que cette présentation sera suivie d'un échange de points de vue.

Monsieur Crahay, du bureau d'études CityTools, prend la parole. Il commence par préciser la joie que ressent son équipe à l'idée d'exposer le diagnostic réalisé aux membres de la CoQ. Ce travail est le fruit de plusieurs mois d'immersion intensive dans la réalité du quartier. Les échanges qui auront lieu plus tard dans la soirée seront aussi l'occasion d'affiner encore un peu plus ce document. Monsieur Crahay cède à présent la parole à monsieur Balza pour la présentation du diagnostic.

Monsieur Balza commence par évoquer brièvement le déroulement de la présentation. Elle durera approximativement 35 minutes et sera divisée en 13 chapitres, chaque chapitre abordant une thématique bien précise. Elle sera suivie d'un moment d'échanges et de discussions sous forme d'ateliers en sous-groupes thématiques.

Monsieur Balza introduit la présentation en exposant le planning de travail du bureau d'études. Il évoque également les différentes rencontres effectuées ou programmées avec associations et autres acteurs clés dans le quartier. L'enquête en ligne a récemment été menée, avec un résultat avoisinant les 80 participations. Ces données précieuses ont permis à l'équipe de récolter beaucoup d'informations sur les besoins et attentes des habitants et usagers du quartier. La même formule a été utilisée dans le cadre du Contrat de Renovation Urbaine, sur un territoire plus large, ce qui a permis à la région de récolter environ 300 participations. Enfin, il est à noter que l'antenne de quartier 'Jacquet' est fonctionnelle depuis le 19 avril 2021 au 118 rue de l'Eglise Sainte-Anne. Pour s'y rendre, il suffit d'introduire une demande de rendez-vous à l'adresse online.jacquet@gmail.com.

Voici à présent le résumé du diagnostic :

1. Localisation et situation générale du quartier

Le quartier Jacquet est historiquement industriel. Dès 1840, des problèmes d'urbanisation apparaissent, problèmes encore clairement observables aujourd'hui. Ils sont le fruit de la forte densification du quartier au cours du 20^e siècle.

2. Population

Le quartier est très multiculturel et compte quelque 8708 habitants, dont 30 % ne sont pas nés en Belgique. Dans ce contexte, un habitant sur trois a moins de 17 ans. Enfin, la moyenne des revenus par habitant est assez faible par rapport à la moyenne régionale.

3. Santé et environnement

Une grande zone humide de 4 ha est observable à hauteur du parc Victoria. Elle était anciennement traversée par le Paruk, un ruisseau maintenant recouvert. La nappe phréatique au niveau de cette zone est encore aujourd'hui affleurante. Il y a donc ici un rôle à jouer au niveau du renforcement du maillage bleu.

Le quartier comporte également plusieurs espaces ouverts, comme le parc Victoria, le square de Noville, la plaine de jeux rue Herkoliers et plusieurs intérieurs d'îlot à revaloriser dans le cadre du CQD. Cependant, cette proportion n'est pas suffisante au regard de la forte densité de population (environ 25.000 habitants/km²).

4. Plans stratégiques

Il est nécessaire de prendre en compte le plan Good Move, réalisé par la région pour répondre à une ambition régionale d'amélioration des réseaux de circulation. Ce plan met particulièrement l'accent sur l'amélioration des circulations piétonne et cycliste.

Au niveau du quartier, le plan prévoit un grand axe de circulation cyclo-piétonne d'ouest en est en son cœur, mais aussi du nord au sud sur sa limite ouest (aménagement de la future cyclostrade). Le but recherché par ses aménagements est de limiter le trafic automobile de transit inter-quartier, mais aussi de renforcer la continuité verte au niveau régional.

5. Plans réglementaires

Le plan pris en compte pour cette section du diagnostic est le PRAS (Plan Régional d'Aménagement du Sol). Il réglemente l'affectation des parcelles au niveau régional, ce qui détermine ce que l'on peut y construire ou pas.

Le quartier Jacquet présente une dominante de zones d'habitations et mixtes. La majorité du territoire étudié peut donc être affecté à ces fonctions.

6. Patrimoine historique et archéologique

Le quartier présente un élément patrimonial rue Herkoliers n°35, qui est propriété communale. On observe aussi quelques sites archéologiques autour du parc Victoria et sous l'Eglise Sainte-Anne. Enfin, beaucoup de maisons du quartier sont reprises à l'Inventaire du patrimoine architectural bruxellois.

7. Inventaire des opérations de rénovation urbaine

Deux autres contrats de quartiers ont déjà été menés sur le périmètre du CQD 'Jacquet'. Il s'agit du contrat de quartier 'Vanhuffel' (dans les années 2000) et du contrat de quartier 'Koekelberg Historique' (années 2010). Ces précédentes opérations de rénovation urbaine ont permis de réaménager l'espace public et d'apporter de nouveaux équipements au quartier (ludothèque, crèches, logements, ...).

8. Foncier

Il a été nécessaire de procéder à une identification des opportunités foncières au sein du quartier Jacquet. La carte présentée ici regroupe les sites potentiels d'action.

Beaucoup d'opportunités foncières se présentent au sein du périmètre d'action, le tout pour un budget limité, si bien qu'il sera nécessaire de faire des choix en matière d'interventions.

9. Occupation du sol

Le taux d'occupation des parcelles au sein du quartier atteint 64%, ce qui est beaucoup au regard de la moyenne régionale de 48%. Cependant, ce taux n'est pas alarmant quand on le compare à certains quartiers avoisinant pour lesquels l'occupation des parcelles atteint un taux alarmant de 85%. La situation au niveau du périmètre Jacquet n'est donc pas critique, mais la proportion d'îlots bâtis reste importante. Les quelques espaces ouverts ou non-bâtis existants sont donc à valoriser.

10. Espaces publics

Globalement, les espaces publics du quartier sont en bon état. Cependant, on observe une différence entre le nord et le sud du quartier au niveau de l'état des aménagements. Les précédents contrats de quartier se sont plus concentrés sur le nord du quartier. Ainsi, certaines zones du sud du périmètre n'ont pas été rénovées depuis plus de 20 ans (par exemple, la rue des Tisserands est fort dégradée, de même que les trottoirs à hauteur du parc Victoria).

Un autre point important à souligner est le manque de plaines de jeux, et ce, malgré la population très jeune du quartier.

Les aménagements apparaissent aussi fort défensifs. En effet, on observe beaucoup de barrières et de clôtures qui délimitent les espaces publics, comme au parc Victoria ou au square de Noville (même si, dans ces deux cas, des nuisances nocturnes étaient signalées). De manière générale, les aménagements défensifs nuisent à la convivialité de l'espace public.

11. Mobilité

L'accessibilité aux transports en commun dans tout le quartier est excellente. Un gros enjeu réside dans l'amélioration des continuités cyclables au sein du périmètre, pour répondre à une ambition régionale inscrite au PRDD.

Un autre enjeu primordial se trouve être la réduction de l'intensité du trafic automobile (et plus particulièrement du trafic de transit). La rue Jean Jacquet et ses alentours sont particulièrement problématiques à ce sujet. Le taux de saturation au niveau du stationnement est également assez important, en atteignant un pourcentage alentour à 70%.

Enfin, la majorité des abords d'école ne sont que peu ou pas aménagés pour la sécurité des enfants.

12. Infrastructures socio-économiques

Un des grands constats effectués au sein du quartier Jacquet est le manque en infrastructures sportives. Le taux de saturation observé au centre sportif Victoria est assez important.

Le périmètre ne comporte également qu'une seule maison de jeunes, ce qui, d'après les retours des habitants du quartier, n'est pas suffisant. Les infrastructures de petite enfance sont également peu nombreuses au regard des besoins (particulièrement dans la partie sud du périmètre, où la proportion en jeunes enfants est la plus importante).

Enfin, les infrastructures médicales et de soins sont également en sous-nombre face à la demande grandissante.

13. Climat social

Le bureau d'études en charge de la réalisation du diagnostic travaille en collaboration avec deux sociologues indépendants. Ceux-ci ont formulé trois observations principales par rapport au quartier : 1) la saturation de l'espace public, 2) la frontière physique et psychologique qui renferme le quartier sur lui-même, 3) le tissu associatif qui pourrait être étoffé.

Une fois le diagnostic présenté, monsieur Aouasti reprend la parole et remercie le bureau d'études pour le travail effectué. Il introduit à présent la séance de questions/réponses.

Q : Les logements sociaux de la rue Autrique ne sont-ils pas protégés ou à préserver ?

R : Ces logements ont en effet un intérêt patrimonial mais ne sont pas classés et on cherchera donc à les valoriser.

Une réflexion est également en cours avec la SIS (Société des Logements Sociaux), qui finalise un projet de jardin intérieur (qui devrait être inauguré à l'été) au sein d'une résidence du quartier.

Q : Qu'est-il possible de faire dans un territoire comme le nôtre pour remédier aux aménagements défensifs, tout en se préservant des nuisances pour lesquelles ils avaient été conçus ? Comment lutter contre « l'effet prison » dans les espaces publics avec les grillages ?

R : La commune partage ce constat au niveau des aménagements défensifs, mais ces choix ont été faits par le passé pour lutter contre les nuisances. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une bonne ou mauvaise chose, mais il est souhaité de réfléchir à d'autres aménagements pour faire évoluer la situation.

Q : Nous devrions aussi travailler sur l'égalité d'accès à l'espace public notamment entre hommes et femmes. Y a-t-il quelque chose de prévu sur ce point ?

R : Il y a eu dans le cadre du diagnostic une approche genrée pour en savoir davantage sur comment les femmes vivent leur quartier, mais également les jeunes, pour favoriser une plus forte intégration de toutes et tous.

Q : Y a-t-il un projet prévu pour ce qui est du réaménagement de la rue des Tisserands ? Un compost de quartier y sera-t-il aménagé ?

R : La rénovation de la rue des Tisserands est un projet approuvé ; elle sera réalisée après achèvement du chantier du CPAS. Les travaux ne peuvent pas commencer avant.

Q : Le square de Noville est-il compris dans le périmètre du CQD ? Un espace vert est en train d'être créé au sein du CPAS, ce paramètre est-il pris en compte dans le diagnostic ?

R : Le square de Noville est bien compris dans le périmètre du CQD, et les réflexions sont en cours pour l'intégrer dans l'ensemble d'un maillage vert, peut-être au travers de l'îlot Schmitz, via une traverse soit au niveau du CPAS soit au niveau des jardins collectifs (aussi en lien avec les aménagements de l'école Swartenbroeks).

Q : Y a-t-il des projets prévus en rapport avec la ligne 28 ? Peut-on intégrer cette partie du quartier dans le CQD ? Et faire la même chose qu'à Molenbeek avec le parc 28 ?

R : La ligne 28 a déjà fait l'objet de réunions avec Beliris, les administrations régionales et communales, les BE, pour réfléchir sur l'avenir de ce secteur (de Jacques Brel jusqu'au parc Belgica) qui traverse Koekelberg depuis la chaussée de Gand jusqu'à la chaussée de Jette.

Q : Y a-t-il un lien prévu avec les aménagements verts envisagés dans le CQD Etangs Noirs ?

R : Le CRU3 prévoit un travail sur le « parc de l'Ouest » le long de la ligne 28 côté Gare de l'Ouest et le CRU6 travaille actuellement sur la possibilité de réaliser une continuité entre le parc de l'Ouest et le parc de la L28 et suivant le chemin de fer à Koekelberg. Un parc en proximité de la place Etangs Noirs est aussi une possibilité qui est actuellement analysée par notre Contrat de Quartier "Etangs Noirs" et le CRU6.

Q : Il existait un coordinateur des dynamiques sociales via le KOECOON. Cette coordination peut-elle être reprise/financée dans ce cadre ?

R : Il faudra réfléchir à relancer la dynamique KOECOON ou à travailler via le CQD à une coordination des dynamiques associatives au service des habitants.

Q : Koekelberg est une des seules communes du nord-ouest qui ne dispose pas de maison médicale. Cette piste peut-elle être creusée ?

R : Les infrastructures de santé au sens large (santé physique et mentale) sont intégrées dans les réflexions de la commune

Q : Question de la jeunesse : nous devons associer les jeunes et les faire participer à cette dynamique et pour donner leur avis sur les besoins et sur ce qui peut être mis en place. Les jeunes veulent s'investir et s'engager. Il faut donc créer des possibilités pour que les jeunes puissent le faire. Cette réflexion a-t-elle été prise en compte ?

R : Au vu de la démographie du secteur et de l'importance primordiale de la jeunesse, ceux-ci seront bien entendu un public prioritaire, tant à mobiliser pour apporter leur expertise d'usage et faire part de leurs souhaits / besoins, mais également tout au long du projet afin de les rendre acteurs et de favoriser leur participation.

Q : Les parents n'ont pas vraiment accès à la salle de sports Victoria, notamment parce-que la cafétéria nécessite de consommer. Les parents s'y rendent donc moins.

Le club de ju-jitsu a ainsi créé une petite cafétéria mais peu de gens consomment, en revanche c'est devenu un lieu de rencontres (les enfants se la sont appropriée. Des mamans viennent même y jouer au ping-pong). Y a-t-il une réflexion sur l'avenir de cette cafétéria au centre sportif Victoria ?

R : La cafétéria du hall des sports est un vrai dossier. C'est aussi la raison pour laquelle la commune réfléchit en parallèle sur un autre hall des sports, et sur l'avenir de la cafétéria pour qu'elle puisse être sans critère d'accès, mais également demeurer un lieu de rencontre important.

Q : Beaucoup d'habitants/parents souhaitent apprendre des langues. Pourrait-on réfléchir à la mise en place à une action combinée entre activités sportives (via les clubs de sport) et l'apprentissage des langues ?

R : Bruxelles est une ville multilingue, et la commune tâche d'accompagner les associations dans leurs actions visant à favoriser l'apprentissage des langues. Une association donnait auparavant de l'aide aux devoirs en néerlandais mais elle a périclité. La commune reste cependant attentive à ce point.

Q : Pourrait-on créer un centre communautaire intergénérationnel, un lieu d'échanges, de rencontres, de partage entre jeunes et moins jeunes ? Ce besoin semble important au regard de la démographie du quartier.

R : Il faut en effet se saisir de ce trait intergénérationnel, provoquer les rencontres. Il y aura déjà une salle communautaire créée en même temps que la maison de l'emploi, et la commune va tenter de renforcer cette dynamique.

Une fois la séance de questions/réponses terminée, monsieur Aouasti recède la parole au bureau d'étude. Monsieur Balza présente alors, en résumé, les enjeux identifiés par CityTools après réalisation du diagnostic :

- L'espace public comme pilier pour les interventions dans le cadre du CQD
- Réparer le tissu urbain et trouver de la place
- Répondre aux problématiques socio-économiques
- Répondre aux besoins de la jeunesse
- Inscrire le quartier dans le maillage vert et bleu

Monsieur Balza annonce maintenant la création de trois sous-groupes thématiques basés sur les enjeux identifiés. L'ensemble de l'assistance sera réparti dans ces sous-groupes pour laisser place à l'échange et à la discussion.

Sous-groupe n°1 – Espace public

L'espace public comme pilier pour les interventions

Les priorités :

- *Valoriser les espaces publics de proximité pour tous et pour toutes :*
Ce point est central. Il s'agit d'aménager ou de remettre en valeur des espaces publics accessibles au quotidien par les habitants du quartier, tout en assurant la sécurité et le confort. Un point d'attention tout particulier doit être apporté à la question de la femme dans l'espace public (sécurité, aménagements adaptés). Il faut également réfléchir au développement de pôles d'attractivité dans le quartier, comme l'aménagement de jardins collectifs, de parcours santé et de découverte du patrimoine, etc.
- *Développer la fonction d'usage (pocket-parks, plaines de jeux, bancs, etc) :*
Dans les aménagements publics actuels, la fonction ne correspond pas ou n'est pas adaptée aux espaces. On constate un besoin en plaines de jeux, ainsi qu'une demande en espaces publics plus silencieux pour favoriser le bien-être. Il faudrait également plus de bancs publics dans le quartier.
- *Développer un espace public qualitatif pour toutes les mobilités :*
Trop souvent, les espaces verts du quartier sont entourés par une continuité de grilles /clôtures, comme si chaque espace était un îlot. Il faudrait réfléchir à des espaces plus ouverts, plus liés entre eux, et donc plus accessibles à tous les types de mobilité.
- *Aménager les abords d'écoles :*
Tous les membres du groupe soulignent l'importance de ce point, afin de garantir un meilleur cadre et plus de sécurité pour les enfants.
- *Lutter contre les dépôts clandestins et garantir la propreté :*
Ce point est également primordial. La commune essaie déjà au maximum de lutter contre ce phénomène, mais des choses doivent encore être mises en place pour améliorer cet aspect.

L'inscription du quartier dans le maillage vert et bleu

Les priorités :

- *Développer un réseau d'espaces verts dans l'espace public :*
Augmenter l'offre en espaces verts au sein du quartier permet de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur en ville par temps chaud. Il faudrait aussi favoriser la pousse d'arbres fruitiers dans l'espace public, ainsi que les plantations en bac.
- *Requalifier le chemin de l'eau sur le tracé du Paruq :*
Il serait intéressant de mettre davantage l'eau en valeur, tant celle-ci favorise la fraîcheur en été et apporte un effet apaisant. Possibilité de le faire dans le parc Victoria par exemple ?
- *Végétaliser et perméabiliser les intérieurs d'îlots :*
Cette action permettrait encore une fois de lutter contre l'effet de chaleur en ville, tout en renforçant la connectivité entre les différents espaces verts publics du quartier. La commune travaille actuellement sur la végétalisation de certains intérieurs d'îlots.
- *Développer les initiatives d'agriculture urbaine :*
Il existe un besoin en espaces dédiés à l'agriculture urbaine au sein du quartier. Actuellement, ces espaces ne sont pas accessibles à tout public et un peu cachés par rapport à la voirie publique. Il faudrait donc réfléchir à les rendre plus accessibles et accueillants, ou bien tout simplement à en créer plus (jardins collectifs, potagers, etc). Le défi reste de le faire progressivement et de lutter activement contre le non-respect, voire la dégradation volontaire de ces espaces par certains individus.

Sous-groupe n°2 – Logements et équipements :

Réparer le tissu urbain et trouver de la place

Les priorités :

- *Renfort de l'offre en logements accessibles :*
Cette question a été posée lors de l'enquête en ligne récemment effectuée. Il en ressort que les participants ont mis un plus gros accent sur le réaménagement de l'espace public que sur ce point. Le constat est le même dans les enquêtes et interviews effectuées par la région dans le cadre du CRU6. Un point d'attention est aussi à apporter au niveau de la qualité des biens proposés et à la rénovation des façades.
Malgré tout, il ressort que l'offre en logements accessibles reste un gros besoin dans ces quartiers. Le quartier Jacquet compte en tout 550 logements publics à tarification sociale pour environ 8000 habitants. De plus, les indicateurs socio-économiques du

secteur sont assez bas (inférieurs à la moyenne régionale. La demande est donc bien réelle.

La commune doit également faire face à la difficulté du développement de logements d'AIS (Agence Immobilière Sociale) sur son territoire. En effet, le nombre d'AIS est limité par arrêté du gouvernement. Les listes d'attentes de ces agences sont aussi très longues, ce qui ne résout pas vraiment le problème de la demande en logements accessibles (la liste d'attente communale est elle aussi très longue).

- *Amélioration le bâti existant :*

Tous les participants sont d'accord sur ce point sans remarques particulières.

- *Requalification des intérieurs d'îlots :*

Il y a une vraie carte à jouer sur ce point. Tout d'abord, au niveau du grand espace libre situé à l'intérieur de l'îlot Tannerie, Sainte-Anne, Ganshoren et Jules Debecker. Dans le cadre du CRU6, l'idée est d'ouvrir cet espace de manière à l'inscrire dans le « chemin vert des écoliers », un itinéraire vert reliant plusieurs écoles du secteur. Cependant, cette piste est très compliquée à exploiter, l'intérieur d'îlot en question n'étant pas une propriété communale. Une autre piste serait d'inciter les copropriétaires de l'espace à le valoriser pour augmenter sa biodiversité, et dans le même temps, le maillage vert.

Dans le même temps, la commune travaille déjà sur des requalifications d'intérieurs d'îlots. Des projets ont été montés à cette fin au niveau de la rue des Tisserands et de la rue Léon Autrique (à chaque fois, les bâtiments en question sont propriété communale).

Une attention est également à apporter à l'îlot Neep-Stepman. Son réaménagement complet est prévu, et l'accent sera mis sur le renforcement de la connectivité des espaces verts. L'idée est aussi d'y ajouter des activités publiques en lien avec le projet de cyclostrade (L28), comme par exemple des infrastructures collectives, des locaux associatifs, de l'HORECA, etc.

Pour ce qui est de l'îlot Schmitz, il est à l'heure actuelle assez fermé et hermétique. Une réflexion pourrait être menée sur la connexion verte avec la rue des Tisserands et la parc Victoria.

- *Ajout d'équipements de quartier (sportifs, culturels, etc) :*

Il ressort des rencontres avec les habitants que l'accès à la salle de sport Victoria est difficile à assumer pour eux au niveau financier. Cette salle est pourtant l'une des plus abordables de Bruxelles, avec une politique menée par la commune de coûts les plus faibles possible pour les familles.

Au niveau de la demande, elle est énorme, et ce seul centre sportif ne peut plus encaisser toutes les demandes.

Au niveau du maillage jeux, la commune prévoit l'ajout de deux plaines de jeux supplémentaires sur le territoire concerné par le contrat de quartier.

Sous-groupe n°3 – Aspect socio-économique et besoins de la jeunesse

Répondre aux enjeux sociaux-économiques

Les priorités :

- *Développement d'un programme qui renforce les actions citoyennes et associatives locales :*
KOECON associe les secteurs associatifs et communaux mais dont la coordination s'essouffle depuis deux ans. Il faudrait relancer la dynamique qui fonctionnait bien en prévoyant des activités régulières.
Il est également important de renforcer les liens entre associations pour éviter qu'elles ne travaillent chacune de leur côté.
A Molenbeek par exemple, le tissu associatif est très développé. Une réflexion pourrait avoir lieu sur ce qui peut être articulé entre les associations de part et d'autre de la chaussée de Gand.
De manière générale, on manque d'une vision d'ensemble sur les associations qui existent sur le terrain et sur leurs activités.
- *Développement des initiatives d'insertion et de formation professionnelle :*
Le club de ju-jitsu forme des moniteurs de sports parmi les jeunes et les encourage à poursuivre cette carrière (certains sont ensuite embauchés par l'association). Cette dynamique fonctionne avec les écoles néerlandophones mais pas avec les écoles francophones. Il faut identifier pourquoi, et éventuellement trouver une solution. Le club de ju-jitsu propose également des manières plus sociales d'apprendre les langues.
La Maison en Couleurs fait également du bon travail au niveau des langues, mais ce n'est pas suffisant par rapport aux besoins réels en la matière.
Un projet pourrait être monté avec Actiris pour que des mamans puissent donner des cours sur l'heure du midi (de petits contrats adaptés à leur situation).
- *Répondre au manque d'infrastructures médicales :*
La question de la marge de manœuvre pour les acteurs publics se pose, quand on sait qu'une maison médicale repose sur la dynamique d'un collectif de médecins. Une maison médicale a par exemple été financée dans le cadre du CQD 'Reine Progrès'. Le projet est donc faisable et envisageable.
- *Améliorer les conditions de vie des personnes âgées :*
On constate un manque de lieux de partage et de rencontre dans le quartier pour rompre l'isolement des personnes âgées.
Il serait également utile de réfléchir à un système d'aide-ménagères sociales qui pourraient travailler pour les personnes âgées, ou soulager les mamans de familles nombreuses.
Enfin, des restaurants sociaux pourraient être développés dans le cadre des CQD.

Répondre aux besoins de la jeunesse

Les priorités :

- *Soutien des initiatives du quartier :*

Le constat est clair : le quartier manque d'infrastructures, d'initiatives, de centres de formation, de parcs, etc. Il serait intéressant de faire des liens avec les quartiers attenants, notamment le complexe sportif du Sippelberg.

Un autre constat ressort clairement : Il est très difficile de créer un système pour les jeunes.

- *Création d'un Comité de jeunes dans le quartier :*

Cette idée est intéressante, comme cela s'est déjà fait dans d'autres quartiers. Les jeunes pourraient aussi être formés dans le cadre du restaurant d'insertion si celui-ci voyait le jour.

Une fois les séances en sous-groupes terminées, l'ensemble des participants est ramené en salle principale. Les membres du bureau d'études procèdent ensuite à un résumé des différentes discussions dans les sous-groupes.

Monsieur Balza poursuit par évoquer le planning des prochaines semaines. La permanence à l'antenne de quartier va se poursuivre, ainsi que les rencontres bilatérales avec les acteurs du quartier. Le bureau d'études va aussi se pencher sur la rédaction du carnet des priorités sur base de toutes les discussions. Enfin, il sera temps de réfléchir aux premières pistes de programme. Vers la mi-juin, le travail sera concentré sur la construction de l'avant-projet de programme. Enfin, le mois de septembre verra débuter l'enquête publique.

Monsieur Aouasti prend ensuite la parole pour procéder aux paroles de conclusion. Il remercie les équipes qui travaillent sur le CQD (bureau d'études, commune, région) pour leur grand engagement. Il remercie également tous les participants pour leur investissement.

Ainsi se conclut la deuxième commission de quartier du contrat de quartier durable 'Jacquet'.